

PRESENTATION DE CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAPEB 80

En tant qu'administrateur vous pourrez agir pour défendre votre métier, faire remonter les revendications de vos collègues, influencer sur les décisions de nos gouvernants, mettre en place des actions en faveur de l'artisanat du bâtiment.

Il est important de vous impliquer dans la vie de votre Organisation Syndicale pour que celle-ci puisse continuer à vous représenter.

Pour être élu à l'Assemblée Générale retournez-nous l'appel à candidature ci-dessous avant le 5 octobre 2022.

Il est impératif d'être présent à l'Assemblée Générale le 10 octobre 2022 à 16 heures, pour présenter sa candidature.

NOM DU CANDIDAT :PRENOM :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

ADRESSE :

.....

TELEPHONE FIXE : PORTABLE :

E-MAIL :

DEPUIS QUELLE DATE ETES-VOUS CHEF D'ENTREPRISE ARTISANALE ?

DATE D'INSCRIPTION LA CAPEB :

PROFESSION PRINCIPALE DU CANDIDAT :

PROFESSIONS ANNEXES OU SPECIALITES :

NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS EMPLOYES DE FACON HABITUELLE :

DECLARATION DU CANDIDAT

Je soussigné,

présente ma candidature comme membre du Conseil d'administration de la CAPEB 80 à pourvoir lors de l'Assemblée Générale du 10 octobre 2022.

Je déclare sur mon honneur être majeur et ne pas être privé de mes droits civiques ; ne pas être placé sous mise en tutelle ou en curatelle ; être adhérent de la CAPEB 80 ou être conjoint d'un adhérent ayant opté pour l'un des trois statuts obligatoires : conjoint associé, conjoint collaborateur ou conjoint salarié ; assurer un exercice réel de responsabilités juridiques et financières au sein de l'entreprise ; ne pas être chef d'une entreprise impliquée dans une procédure de liquidation judiciaire, ne pas être failli ; ne pas adhérer à une autre organisation professionnelle incompatible avec les engagements de la CAPEB ; être à jour de mes obligations fiscales et sociales ou avoir obtenu de l'organisme de recouvrement concerné un moratoire autorisant une régularisation progressive de la situation.

à le

Signature :